

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets
auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'août 1681)

édito

s'unir pour faire valoir
nos droits et nos valeurs...

Malgré nos nombreuses interventions, les gesticulations et les provocations opérées par les CMF et les AMP demeurent. Des mesures sorties d'on ne sait où, **sans aucune référence au cadre national défini dans la charte d'engagement pour une pêche éco-responsable**, apparaissent au travers d'un **millefeuille institutionnel de plus en plus complexe et impénétrable** ! La mise en place de zone de non pêche à l'initiative des AMP sur la zone de Saint-Vaast illustre parfaitement le fond de mon propos. Comment peut-on adhérer à une telle démarche menée en **l'absence de réelle concertation** et sans **aucune justification sur le plan scientifique** ? L'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire ! Nous sommes plus que jamais vigilants, prêts à défendre nos droits et nos libertés par tous les moyens, **nous sommes tous des Saint-Vaastais** ! Quant aux CMF, on voit les réunions et les documents se multiplier au point que cela frise le ridicule. Il faut être un fonctionnaire d'État, ignorant tout des bénévoles que nous sommes, pour imaginer suivre un tel rythme, une telle méthode de travail aussi inefficace que chronophage ! Les milliers de mesures générées dans le fond d'un bureau obscur se multiplient sans qu'il ne soit fait, à aucun moment, **référence au cadre national**. Nous assistons à un **véritable gaspillage de l'argent public** ! Plus grave encore, si ces mesures étaient appliquées, elles engendreraient immédiatement une récession notable de notre activité dont le poids économique se situe aux environs de 2 milliards d'euros. Quand on sait que le Produit intérieur brut (PIB) de notre pays ne cesse de se dégrader, cela devient tout simplement scandaleux. J'invite les **responsables** de cette situation à se ressaisir et à retrouver **un peu de bon sens et de sérénité** !

Nous avons appris que, dans la cadre de la réorganisation des services, le Conseil supérieur national de la plaisance et des sports nautiques (CSNPSN) pourrait être rattaché à un service de l'administration perdant ainsi une **neutralité qui nous semble pourtant essentielle**. Nous avons, comme beaucoup d'autres, exprimé nos inquiétudes et notre indignation.

En ce qui concerne nos activités et les différents travaux auxquels nous avons été amenés à participer, je voudrais témoigner du

rôle prépondérant joué par le CSNPSN. Je suis personnellement convaincu que si nous avions été amenés à travailler directement avec les services concernés, **nous n'aurions jamais abouti au consensus actuel dont tout le monde se félicite**. Madame la ministre de l'Écologie, vous qui êtes à l'initiative de ce que l'on appelle la **démocratie participative**, préservez les prérogatives actuelles du CSNPSN, elles facilitent grandement la **concertation entre les usagers et les services de l'État** ; les supprimer serait grandement préjudiciable à la poursuite des travaux en cours et à venir.

Il apparaît, au travers des premières expérimentations réalisées dans le cadre du projet Life +, que les contraintes imposées soi-disant par l'Europe sont **incompatibles avec le statut d'utilisateur bénévole**. Nous espérons que les responsables des AMP sauront prendre les **dispositions nécessaires** afin d'éviter que nous soyons amenés à nous **désengager du projet** dans les mois à venir...

Malgré toutes ces difficultés, notre congrès à Hauteville-sur-Mer (50) s'est déroulé dans une **ambiance sereine et conviviale**. Les synthèses des différentes commissions, approuvées à l'unanimité, témoignent de la **belle unité qui a animé tous les congressistes**. Ce fut aussi pour nous l'occasion de découvrir cette merveilleuse région et ce joyau que constituent les Iles Chausey. Je voudrais adresser mes plus vifs remerciements aux organisateurs et aux participants. Grâce à vous tous, la FNPPSF est en ordre de marche. Elle entend bien s'opposer aux **adeptes d'une écologie sectaire et punitive** et à tous ceux qui en font leurs choux gras en privilégiant leurs intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général.

Notre belle unité ne serait qu'un pis aller si nous ne parvenions pas à la partager avec nos partenaires. C'est dans cet esprit que **l'Alliance pour la promotion de la plaisance et des pêches de loisir en mer (AF3P)** a été constituée le 16 juin dernier, regroupant aujourd'hui la FPPM, la FCSMP et la FNPPSF. Nous espérons que d'autres fédérations feront le choix de nous rejoindre et participeront avec nous aux **prochaines assises qui devraient se tenir fin 2015**. Plus forts et plus unis, nous saurons faire valoir nos droits et nos valeurs. Je compte sur vous tous pour y parvenir...

Jean Kiffer
président national de la FNPPSF